

Gland, le 17 juin 2022

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 16 juin 2022

Présidence : M. Rasul Mawjee

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 21 relatif à une demande de crédit de réalisation pour une centrale solaire sur le bâtiment de Montoly 1;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accepter la récusation de M. Stéphane Rosset pour cet objet;
- II. d'accorder le crédit de CHF 360'100.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 310'600.-;
- IV. d'autoriser la Municipalité à amortir cet investissement net à concurrence de CHF 310'600.- au total par prélèvement du fonds de réserve « Efficacité énergétique » via la rubrique du compte de fonctionnement.

Conformément aux articles 162 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Rasul Mawjee

Karine Teixeira Ferreira